

Ardèche

Un nouveau visage à la tête de la chambre d'agriculture

La Confédération paysanne est devenue le syndicat majoritaire de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, suite aux élections qui se sont tenues en février dernier. Ce mardi, Aurélien Mourier, tête de liste, en est devenu le président. Avec ses convictions nées dans sa ferme de Préaux, au nord du département.

Pas moins de 150 chèvres, 20 vaches allaitantes et 40 cochons profitent de 90 hectares de prairie à la ferme de l'Amélie, installée à Préaux, en Nord-Ardèche. Ces terres, elles sont exploitées par Aurélien Mourier, fils et petit-fils d'agriculteurs et nouveau président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche (lire par ailleurs).

En 2005, lorsqu'il s'installe avec sa femme, rencontrée durant ses études agricoles, il ne reste que la maison d'habitation et du bâti non utilisable. Tous les deux débutent avec 90 chèvres et 10 vaches allaitantes.

En parallèle, Aurélien Mourier s'engage tout de suite. « Cela permet de trouver un équilibre entre la vie à la ferme, où on peut se sentir iso-

lé, et la vie syndicale, qui permet de rencontrer des paysans de tout le département et de différentes productions. Face à ses difficultés, les solutions viennent souvent du collectif. Cela permet aussi de défendre ce qui nous tient à cœur comme, pour moi, le développement du territoire. D'autant plus que l'Ardèche est un pays difficile pour l'agriculture. » C'est la raison pour laquelle la ferme est en polyculture, comme autrefois. « Les terrains n'ont pas une grande valeur agronomique donc il fallait essayer de valoriser au mieux les productions. »

« On a besoin de sortir des pesticides »

En 2012, les deux agriculteurs se constituent en Gaec (groupement agricole d'exploitation en commun), construisent une fromagerie et embaument une personne. « Cela s'est décidé au moment de la crise du lait, rembobine l'homme de 44 ans, aujourd'hui père de trois enfants. La rémunération n'était pas suffisante pour en vivre. On a décidé de transformer du lait et d'en vendre en direct à peu près la moitié.

Le reste est proposé à la laiterie Triballat du groupe Rians, à Saint-Félicien. » Aurélien Mourier participe également à la création d'un atelier de découpe collective et transformation, Les Artissons, à Quintenas, pour vendre sa charcuterie et ses viandes. Enfin, il y a environ quatre ans, il plante un hectare de vignes, complétant les 90 hectares de prairies et 10 de céréales. Le Gaec a évolué à plusieurs reprises pour être aujourd'hui constitué d'Aurélien Mourier, de son cousin Sébastien Mourier et de Grégoire Bobichon, ancien salarié à la ferme.

Ici l'ensemble des surfaces est en bio. Cela fait partie des convictions d'Aurélien Mourier et de son syndicat, la Confédération paysanne. « Je suis convaincu que l'on a besoin d'aller vers une sortie des pesticides. Parce qu'on en est les premiers utilisateurs, donc les premières victimes. Il faut aussi qu'il y ait une régulation des volumes et des prix face au marché mondialisé qui facilite l'entrée de produits faits dans des conditions sociales et environnementales moins-disantes. »

Le lait des chèvres sert notamment à réaliser du picondon qui bénéficie d'une AOP

(Appellation d'origine protégée). Mais aussi du caillé doux de Saint-Félicien, en quête d'une reconnaissance pour valoriser la tradition et le savoir-faire local, pérennisés par une dizaine de producteurs. « Les appellations et labels sont vraiment des leviers de développement pour se démarquer par des cahiers des charges et des zonages. »

Obtenir des prix « décents »

Le cheval de bataille du paysan est le prix, qui marque la reconnaissance du travail des agriculteurs, « parce que la base de notre métier, c'est de nourrir la population ». « Je veux défendre une agriculture qui rémunère. On ne peut pas parler de renouvellement des générations et d'installation si on n'a pas de revenu correct, pointe-t-il du doigt. Il faut obtenir des prix décents, et ça passera par des négociations et une inversion des rapports de force entre les grandes surfaces, les industriels et les producteurs. Nous, paysans, alors qu'on est 20 % à vivre en dessous du seuil de pauvreté, on ne peut pas résoudre les difficultés d'accèsibilité des pro-



Aurélien Mourier, nouveau président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, élève des chèvres, des vaches et des cochons dans sa ferme de Préaux, dans le Nord-Ardèche. Il produit du fromage, de la charcuterie et de la viande.
Photo Le DL/Laurie Muscio

duits à la population. C'est un combat politique que l'on doit mener pour que tout le monde puisse se nourrir correctement. »

• Julie Palmero

40,54 %

L'eau, le loup, le bio : quelle direction ?



Un loup avait été filmé par les caméras de la Voute-sur-Rhône, en avril 2024.

La politique que va conduire Aurélien Mourier va être bien différente de celle menée jusque-là par les syndicats de droite. « Pour la gestion de l'eau, nous sommes contre l'accaparement des ressources en eau. Nous ne sommes pas contre l'irrigation, elle est indispensable pour l'arboriculture ou le maraîchage, mais nous voulons établir un constat de la quantité d'eau prélevable et la répartir entre la population et les paysans. »

Concernant le loup, Aurélien Mourier prévoit : « Nous

savons à quel point il est difficile de travailler avec le loup, mais nous considérons qu'il ne faut pas se voiler la face. Il est présent, il progresse. Il faut se préparer. C'est une espèce protégée, on ne va pas le détruire. On va devoir respecter les règles. »

Le nouveau président de la chambre est favorable au développement de l'agriculture biologique. « Nous soutiendrons toutes les démarches de qualité et d'origine qui permettent de ramener de la valeur sur nos territoires. »

Quant à l'office français de la biodiversité (OFB), police de l'environnement qui contrôle notamment les fermes, violemment remise en cause par l'ex-président de la Région, Laurent Wauquiez (LR), Aurélien Mourier est plus mesuré. « Je crois qu'il faut être vigilants à ce que les agriculteurs se comportent bien et les agents de l'Etat aussi. Il y a déjà eu des contrôles abusifs. Nous prônons un respect mutuel. Il est normal qu'il y ait un cadre et qu'on doive le respecter. »

Lors des élections de la chambre d'agriculture, au sein du collège 1 (exploitants et assimilés), la Confédération paysanne avait enregistré 797 voix, soit 40,54 % des suffrages et 87 voix de plus qu'en 2019. La liste FDSEA/JA avait obtenu 766 voix, soit 38,96 % des suffrages et 168 voix de moins qu'en 2019. La Coordination rurale avait enregistré 403 voix (20,50 %), avec la plus forte progression par rapport au dernier scrutin (+ 123 voix).